

DURÉE

800 heures sur 2 ans (Contrat Apprentissage)
1200 heures sur 3 ans (Contrat Apprentissage)
800 heures sur 2 ans (Contrat de Professionnalisation)

VALIDATION

- Diplôme Niveau IV : BP Préparateur en Pharmacie

PUBLIC VISE

- Jeunes de moins de 30 ans en recherche d'emploi et de qualification (contrat d'apprentissage) et sans limite d'âge (contrat de professionnalisation uniquement)
- Salarié, demandeur d'emploi.

CONDITIONS D'ADMISSION ET PRÉ-REQUIS

> Être titulaire d'un diplôme de niveau IV

Ou

> Être titulaire du BEP Carrières sanitaires et sociales

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET METIERS VISÉS

Le préparateur exerce sous la responsabilité et le contrôle du pharmacien titulaire de l'officine. Il prépare et délivre au public les médicaments destinés à la médecine humaine et à la médecine vétérinaire. Il est rigoureux, méthodique et a le sens du contact. Ses tâches principales sont les suivantes :

La gestion des stocks

- tenir les fichiers mettre en rayon
- réapprovisionner et contrôler qualitativement et quantitativement les marchandises reçues réaliser l'affichage des prix
- contrôler les documents inhérents à la livraison, contrôler la mise en rayon en ce qui concerne la présentation des produits
- ranger les produits et participer à l'inventaire
- assurer le suivi des stocks (en recourant aux moyens informatiques)

La préparation des médicaments

- respecter les règles d'hygiène respecter les procédures établies
- vérifier et entretenir le matériel courant conditionner le produit fini
- contrôler les matières premières, contrôler le produit fini

Votre contact :

METZ Tél. 03 87 39 46 00

alternance@moselle.cci.fr

www.cciformation.org



La dispensation sous le contrôle effectif du Pharmacien

- analyser la prescription ou la demande de :
- produits de diététique
- médicaments
- produits de cosmétique ou d'hygiène
- matériel médico-chirurgical
- objets de pansements
- délivrer en donnant des explications et des recommandations

La vente

- accueillir le client respecter le secret professionnel
- faire exprimer les besoins du client, rechercher ses motivations d'achat conclure la vente
- encaisser par paiement direct ou par délégation de paiement exécuter les formalités nécessaires au remboursement par les organismes sociaux (en recourant aux moyens informatiques)
- contrôler les matières premières, contrôler le produit fini
- Informer, conseiller, convaincre le client à partir de :
- la connaissance de ses besoins et de ses motivations
- la connaissance des produits
- l'assortiment du magasin

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Microbiologie - Immunologie - Virologie
- Botanique
- Anatomie - Physiologie Pathologie
- Pharmacognosie - Phytothérapie
- Pharmacologie - Toxicologie
- Dispositifs médicaux
- Pharmacie galénique

- Homéopathie
- Travaux pratiques
- Commentaire technique écrit (CTE)
- Législation professionnelle
- Droit du travail
- Gestion
- Expression française et ouverture sur le monde

AVANTAGES POSSIBLES POUR L'ENTREPRISE

- Ils sont liés aux mesures favorisant l'insertion des jeunes par le biais d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (et selon les mesures en vigueur) : exonération de charges, rémunération du jeune selon un certain pourcentage du SMIC, formation prise en charge ...

LIEU DE FORMATION

- CCI FORMATION
5, rue Jean-Antoine CHAPTAL
57 070 METZ

Votre contact :

METZ Tél. 03 87 39 46 00

alternance@moselle.cci.fr

www.ccifformation.org

